

**Egalité, droit à muter, enseignement de qualité,  
reconnaissance de la difficulté du métier**

# Faut qu'ça change !

*Donnez-nous  
les moyens  
d'être fiers  
de notre  
métier !*

## • Égalité au travail

Les enseignants d'EPS font 20 heures au lieu de 18 pour les certifiés. Ce statut particulier les oblige à effectuer l'équivalent de 4 ans ½ en plus sur l'ensemble de leur carrière. *Le SE-UNSA revendique le statut de certifié intégrant l'AS pour tous.*

## • Droit à mutation

En 2011, il fallait 1025 points pour les Pyrénées Atlantiques, 865 pour les Landes, 858 pour la Gironde, 498 pour le Lot et Garonne, c'est catastrophique. *Le SE-UNSA réclame un recrutement à hauteur des départs en retraite et l'arrêt du recours à des contrats précaires.*

## • Accès à des installations de qualité

Gymnases non chauffés, manque de terrains, piscines inexistantes quand le savoir nager est supposé être une priorité nationale. *Le SE-UNSA revendique les moyens pour une EPS et un sport scolaire de qualité.*

## • Reconnaissance de la difficulté du métier

Toujours plus d'heures, toujours plus d'élèves, par tous les temps le professeur d'EPS doit exercer sa vigilance pour assurer la sécurité des élèves et le difficile travail en atelier. Travailler plus vieux quand la santé se dégrade n'est plus acceptable. *Le SE-UNSA exige la reconnaissance de la pénibilité de nos services.*



**Pour des représentants au service de tous les personnels**

*Classes surchargées, multiplication des compléments de service, remplacement sacrifié, explosion de la précarité, formation enterrée, laïcité menacée...*

*Porteur d'un projet éducatif de la maternelle au lycée, le SE-Unsa refuse ces conditions de travail dégradées ! Nous faire confiance, c'est choisir une équipe dynamique, combative, cohérente.*

**Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !**